



## **SYND BATI-MAT-TP Fédération**

*Syndicat institué par la loi du 21 mars 1884*

251 rue du Faubourg Saint Martin  
75010 PARIS

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2018



## SYND BATI-MAT-TP Fédération

Au Conseil Fédéral du syndicat,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil Fédéral, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du syndicat **SYND BATI-MAT-TP Fédération** relatifs à l'exercice clos le **31/12/2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Autres observations complémentaires » de l'annexe relative à la créance sur la participation SCI Avenir.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



## Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28/06/2019

**CABINET EMARGENCE EXPERTS**  
Représenté par **Frédéric GOUVET**  
*Commissaire aux comptes*

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	17 533,36	1 783,84	15 749,52	17 165,60	- 1 416	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	645 160,55	472 474,77	172 685,78	216 496,82	- 43 811	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	633 146,76		633 146,76	633 146,76		
Créances rattachées à des participations	3 016 646,04		3 016 646,04	2 712 217,22	304 429	
Autres titres immobilisés	15,00		15,00	15,00		
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 726,00		2 726,00	226,00	2 500	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 315 227,71</b>	<b>474 258,61</b>	<b>3 840 969,10</b>	<b>3 579 267,40</b>	<b>261 702</b>	
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	138 189,05		138 189,05	127 453,79	10 735	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	59,18		59,18	461,00	- 402	
. Personnel				75,20	- 75	
. Organismes sociaux	99 827,27		99 827,27		99 827	
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	313 261,05	125 480,15	187 780,90	585 314,25	- 397 533	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	2 303 648,34		2 303 648,34	1 609 078,43	694 570	
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	103 906,19		103 906,19	180 671,96	- 76 766	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 958 891,08</b>	<b>125 480,15</b>	<b>2 833 410,93</b>	<b>2 503 054,63</b>	<b>330 356</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>7 274 118,79</b>	<b>599 738,76</b>	<b>6 674 380,03</b>	<b>6 082 322,03</b>	<b>592 058</b>	

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2017</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : )			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	5 168 948,55	5 260 340,39	- 91 392
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	1 023 191,90	-91 391,84	1 114 584
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 192 140,45</b>	<b>5 168 948,55</b>	<b>1 023 192</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	97 892,00	283 155,00	- 185 263
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>	<b>97 892,00</b>	<b>283 155,00</b>	<b>- 185 263</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 365,64	104 539,75	107 826
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	40 780,23	219 891,61	- 179 111
. Organismes sociaux	103 983,91	226 890,15	- 122 906
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 013,00	4 321,00	- 1 308
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	13 151,00	37 903,00	- 24 752
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 278,72	31 196,72	- 24 918
Autres dettes	4 775,08	5 476,25	- 701
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>384 347,58</b>	<b>630 218,48</b>	<b>- 245 871</b>
Ecart de conversion passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>6 674 380,03</b>	<b>6 082 322,03</b>	<b>592 058</b>



## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	248 021,42		248 021,42	378 630,44	- 130 609	-34,50
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>248 021,42</b>		<b>248 021,42</b>	<b>378 630,44</b>	<b>- 130 609</b>	<b>-34,50</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			1 185 884,87	1 654 287,08	- 468 402	-28,31
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			284 189,86	219 661,86	64 528	29,38
Autres produits			134 246,95	119 496,90	14 750	12,34
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 852 343,10</b>	<b>2 372 076,28</b>	<b>- 519 733</b>	<b>-21,91</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 015,49	3 654,05	- 1 639	-44,84
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			800 919,54	776 363,12	24 556	3,16
Impôts, taxes et versements assimilés			97 885,09	85 704,20	12 181	14,21
Salaires et traitements			716 160,86	557 572,22	158 589	28,44
Charges sociales			282 261,09	306 666,49	- 24 405	-7,96
Dotations aux amortissements sur immobilisations			76 988,40	114 065,06	- 37 077	-32,50
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			125 480,15		125 480	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges			29 688,00	63 658,00	- 33 970	-53,36
Autres charges			40 028,41	622 324,48	- 582 296	-93,57
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 171 427,03</b>	<b>2 530 007,62</b>	<b>- 358 581</b>	<b>-14,17</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-319 083,93</b>	<b>-157 931,34</b>	<b>- 161 153</b>	<b>102,04</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			2 249,47	2 074,44	175	8,44
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			47 132,76	29 869,79	17 263	57,79
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>49 382,23</b>	<b>31 944,23</b>	<b>17 438</b>	<b>54,59</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés			644,68	108,80	536	492,54
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>644,68</b>	<b>108,80</b>	<b>536</b>	<b>492,54</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>48 737,55</b>	<b>31 835,43</b>	<b>16 902</b>	<b>53,09</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-270 346,38</b>	<b>-126 095,91</b>	<b>- 144 250</b>	<b>114,40</b>

**Compte de résultat (suite)**

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2017</b> (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 300 000,00		1 300 000	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	59 493,24	77 900,88	- 18 408	-23,63
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>1 359 493,24</b>	<b>77 900,88</b>	<b>1 281 592</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	102,00	419,00	- 317	-75,66
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	57 327,87	38 456,81	18 871	49,07
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 512,09		5 512	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>62 941,96</b>	<b>38 875,81</b>	<b>24 066</b>	<b>61,91</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>1 296 551,28</b>	<b>39 025,07</b>	<b>1 257 526</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 013,00	4 321,00	- 1 308	-30,27
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>3 261 218,57</b>	<b>2 481 921,39</b>	<b>779 297</b>	<b>31,40</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>2 238 026,67</b>	<b>2 573 313,23</b>	<b>- 335 287</b>	<b>-13,03</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 023 191,90</b>	<b>-91 391,84</b>	<b>1 114 584</b>	<b>N/S</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 674 380,03 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 023 191,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/06/2019 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- La contribution des organismes paritaires au fonds institué par l'accord du 13 juin 1973 figurant dans les comptes de l'exercice 2018 a pour base de calcul les cotisations perçues en 2017. Cette contribution est versée en début d'année sans versement d'acompte au cours de l'exercice comptable.

- Union Nationale des Syndicats BATI-MAT-TP CFTC : il s'agit d'une émanation de la Fédération BATI-MAT-TP CFTC. Le Conseil Fédéral de la Fédération étudie la possibilité de dissoudre cette Union Nationale. De ce fait, l'Union Nationale a été amenée à reverser une partie de ses fonds à la Fédération au cours de l'exercice 2018 pour un montant de 1.300.000,00 euros qui ont été comptabilisés dans un compte de produits exceptionnels.

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 4 315 228 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	25 434		7 901	17 533
Immobilisations corporelles	743 925	92 101	190 866	645 161
Immobilisations financières	3 345 605	306 929		3 652 534
<b>TOTAL</b>	<b>4 114 964</b>	<b>399 030</b>	<b>198 767</b>	<b>4 315 228</b>

Amortissements et provisions d'actif = 474 259 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 268	1 416	7 901	1 784
Immobilisations corporelles	527 429	81 084	136 038	472 475
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>535 697</b>	<b>82 500</b>	<b>143 939</b>	<b>474 259</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	17 533	1 784	15 750	de 1 à 99 ans
A.a.i. div. - rue du faubg st martin	237 755	166 936	70 819	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	250 593	186 873	63 720	5 ans
Mat.bureau & informatique	132 651	102 838	29 813	de 3 à 10 ans
Mobilier	24 162	15 827	8 335	de 5 à 10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>662 694</b>	<b>474 259</b>	<b>188 435</b>	

Etat des créances = 3 674 615 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 019 372	2 726	3 016 646
Actif circulant & charges d'avance	655 243	637 656	17 587
<b>TOTAL</b>	<b>3 674 615</b>	<b>640 382</b>	<b>3 034 233</b>

Provisions pour dépréciation = 125 480 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		125 480			125 480
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>		<b>125 480</b>			<b>125 480</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 420 559 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	408 876
Disponibilités	11 683
<b>TOTAL</b>	<b>420 559</b>

Charges constatées d'avance = 103 906 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**Annexes (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Provisions = 97 892 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	283 155	29 688	214 951		97 892
<b>TOTAL</b>	<b>283 155</b>	<b>29 688</b>	<b>214 951</b>		<b>97 892</b>

**Etat des dettes = 384 348 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	212 366	212 366		
Dettes fiscales & sociales	160 928	160 928		
Dettes sur immobilisations	6 279	6 279		
Autres dettes	4 775	4 775		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>384 348</b>	<b>384 348</b>		

**Charges à payer par postes du bilan = 107 288 E**

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	29 917
Dettes fiscales & sociales	77 371
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>107 288</b>

## **Annexes (suite)**

### **NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

#### ***Autres informations relatives au compte de résultat***

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**Annexes (suite)****AUTRES INFORMATIONS****Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	<b>Montant</b>
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	12 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	1 800
<b>TOTAL</b>	<b>13 800</b>

1°) Le montant de 12.000,00 euros correspond à la provision pour audit des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et s'entend toutes taxes comprises. Au 31/12/2017, il avait été provisionné 12.000,00 euros TTC pour l'audit des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, le commissaire aux comptes ayant facturé 12.000,00 euros TTC.

2°) Le montant de 1.800,00 euros correspond à la provision pour l'établissement de l'attestation AGFPN au titre de l'exercice 2018 et s'entend toutes taxes comprises. Au 31/12/2017, il avait été provisionné 1.800,00 euros TTC pour l'établissement de l'attestation AGFPN au titre de l'exercice 2017, le commissaire aux comptes ayant facturé 1.800,00 euros TTC.

**Effectif moyen**

<b>Catégories de salariés</b>	<b>Salariés</b>	<b>En régie</b>
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>0</b>

**Annexes (suite)****DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 420 559 E**

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Fourn rrr a obtenir( 4098000 )	425
Org.soc. produits a recevoir( 4387000 )	99 827
Pro btp finance vacations( 4687330 )	586
Vacations regardbtp a recevoir( 4687380 )	195
Vacations pro btp a recevoir( 4687430 )	3 222
Vacations btp gestion s.a.( 4687470 )	98
Cftc - a.g.f.p.n.( 4687480 )	52 419
Vacations oppbtp a recevoir( 4687510 )	3 027
Ccca subventions( 4687550 )	12 570
Cftc subvention opca p.l.( 4687630 )	64 458
Cftc isf form* remb.a recevoir( 4687660 )	10 125
Contribution accord 1973( 4687770 )	16 963
Pertes salaires a recevoir( 4687880 )	122 044
Apnab a recevoir( 4687970 )	1 428
Sci du 146 j.j.lievain avance( 4687990 )	21 490
<b>TOTAL</b>	<b>408 876</b>

<b>Produits à recevoir sur disponibilités</b>	<b>Montant</b>
Banques interets courus a recevoir( 5187000 )	11 683
<b>TOTAL</b>	<b>11 683</b>

**Charges constatées d'avance = 103 906 E**

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>Montant</b>
Charges constatees d'avance( 4860000 )	103 906
<b>TOTAL</b>	<b>103 906</b>

**Charges à payer = 107 288 E**

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fourn. factures non parvenues( 4081000 )	29 917
<b>TOTAL</b>	<b>29 917</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Dettes provisions pour cp( 4282000 )	37 562
Ch.soc. s/cp a payer( 4382000 )	26 658
Autres ch. fisc. a payer( 4486000 )	9 308
Ch. fisc. s/cp( 4486500 )	3 843
<b>TOTAL</b>	<b>77 371</b>



## Annexes (suite)

### COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FIBA - ILE DE FRANCE SAS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par FEDERATION BATI-MAT-TP CFTC,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	6 674 380
Chiffre d'affaires hors taxes	248 021
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	1 023 192

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour FIBA - ILE DE FRANCE SAS  
Fait à PARIS le 28/06/2019

## Annexes (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
<b>A – Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
SCI AVENIR BTP	358 255	-1 515 909	99,79	357 493	257 493	3 016 646		9 968	-127 917	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B – Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

## Observations complémentaires

La S.C.I. AVENIR BTP possède un ensemble de biens immobiliers dont la valeur marchande est supérieure à la créance sur participation inscrite dans les comptes de la Fédération BATI-MAT-TP CFTC au 31/12/2018.